

CMR SERVICES SA

CONSEILS • MANAGEMENT • RISQUES

Méthodologie pour la gestion des risques en entreprise

La mise en place d'un système de gestion globale des risques constitue un outil stratégique primordial pour la conduite d'une entreprise. Les méthodes préconisées sont bien souvent trop compliquées et ne correspondent pas à leurs besoins particuliers. La société spécialisée dans la gestion des risques, CMR Services SA à Neuchâtel, vient de lancer une nouvelle méthodologie pratique et simple qui permet à toutes les PME qui ne sont pas soumises au contrôle ordinaire de gérer l'ensemble de leurs risques de manière efficace.

Les sociétés soumises au contrôle ordinaire sont tenues légalement de mettre en place un système de contrôle interne (SCI). Pour les autres, le SCI constitue un outil volontaire stratégique qui permet de mieux anticiper les risques inhérents aux activités déployées et de faciliter l'accomplissement des objectifs fixés.

Cette méthodologie se présente sous la forme d'une directive qui décrit d'une manière synthétique les différentes étapes du processus du management du risque en partant de la phase d'identification jusqu'à la phase du suivi, en passant par les phases d'évaluation et de traitement du risque.

A chaque étape ou phase, un document y est associé, soit un total de neuf documents :

- Le premier document explique, en cinq pages, les objectifs et le processus de la gestion des risques en entreprise ;
- Le deuxième document intitulé « AMDEC » (analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité) est principalement destiné à l'identification et à l'évaluation des risques opérationnels et ressources humaines ;
- Le troisième document intitulé « fiche d'analyse et évaluation d'un risque » est destiné aux risques financiers, juridiques et commerciaux ;
- Le quatrième document intitulé « hiérarchisation des risques » permet d'établir une priorité des risques à traiter ;
- Le cinquième document intitulé « traitement des risques » contient les actions ou mesures à prendre et il est accompagné de courtes explications (commentaires) au sujet de notions telles que le risque résiduel... ;
- Les trois derniers documents, dont un tableau de bord synthétique, permettent à la direction de l'entreprise d'enregistrer les informations et d'avoir ainsi une vue d'ensemble sur l'évolution des risques à la fin de chaque année.

Le concept évite toute lourdeur administrative. Il fait appel à la participation et à la responsabilité de chaque cadre (soit le propriétaire du risque) de l'entreprise. Il vise à une approche globale des risques (risques financiers, commerciaux, juridiques, opérationnels, ressources humaines) de l'entreprise.

Cette méthode conduit l'entreprise à identifier régulièrement les risques auxquels elle est exposée, à prendre les mesures qui s'imposent pour les réduire et à les suivre. Elle permet aussi de retenir les opportunités qui peuvent se présenter.

SOCIETE FONDEE EN 1948